

HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN BS/BE

OBJECTIFS:

Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique, intégrer la prévention dans l'organisation du travail, mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME:

Module « Tronc commun »:

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Equipements de protection collective et leurs fonctions
- Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module « BE Manœuvre d'exploitation – Manœuvres en basse tension » :

- Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tension dans leur environnement
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés
- Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » :
 - Autorisations et interdictions
 - o Réalisation des manœuvres dans les domaines de la basse et de la très basse tension
- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires

- Respect des instructions données
- o Compte-rendu de l'activité
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation :
 - Respect des instructions de sécurité par tout le personnel
 - o Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « BS - Interventions BT élémentaires »

- Les interventions BT élémentaires et les limites de leur domaine
- Informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - o Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
 - Respect des instructions données
 - o Compte-rendu de l'activité
- Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identification, vérification et utilisation)
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit :
 - Mise hors tension pour son propre compte
 - Vérification d'absence de tension
 - Remise sous tension
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - o Délimitation et signalement des zones d'intervention BT
 - Respect des règles et instructions de sécurité
- Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
- Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement
- Procédure de raccordement :
 - Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
 - o Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail
 - o Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « BE Mesurage BE Vérification – Mesurages et vérifications en basse tension » :

- Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions
- Rôle du chargé d'exploitation électrique :
 - o Identification et échange des informations nécessaires
 - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - o Compte-rendu de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)
- Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification :
 - o Organisation, délimitation et signalement de la zone de travail
- Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification
- Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications
 - o Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Textes officiels

i

Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail

Risques électriques : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail

Opérations électriques : Norme NF C 18-510

A SAVOIR

Dispositif: Inter – Intra

Public : Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opérations spécifiques

Pré requis : Etre qualifié en électricité

Méthodes et modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation:

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Périodicité : 3 ans (recommandé)

EPI non fournis

Organisation

Durée: 2 jours

Tarifs

En Inter: 485 €

En Intra: nous consulter

Lieu: FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21 formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

^{*} des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé